

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Au nom du Peuple Français

EXTRAIT
des minutes du Greffe

TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE
DE
PARIS

JUGE DE L'EXÉCUTION

EXPÉDITION EXÉCUTOIRE

N° RG : 16/00270

Me Philippe LECUSSAN

**TRIBUNAL
DE GRANDE
INSTANCE
DE PARIS**

Greffé des ventes
immobilières

JUGEMENT D'ADJUDICATION

N° RG : 16/00270

Décision non
susceptible de recours

Le **JEUDI VINGT TROIS FEVRIER DEUX MIL DIX SEPT**, à l'audience publique de ce jour, devant nous Cécile THARASSE, Vice-Présidente juge de l'exécution assistée de Nadine LAJEANNE, greffier, siégeant au Palais de Justice de Paris ;

CREANCIER POURSUIVANT

CREDIT FONCIER DE FRANCE
venant aux droits de la Société ENTENIAL
19 RUE DES CAPUCINES
75001 PARIS

représenté par Me Jean-Michel HOCQUARD, avocat au barreau de PARIS, vestiaire : #P0087

DEBITRICE SAISIE

SCI LA PARISIENNE BLOMET
prise en la personne de son représentant légal M. Laurent COLLIN,
92 BIS RUE BLOMET
75015 PARIS

représentée par Me Denis TALON, avocat au barreau de PARIS, vestiaire :

Vu l'article R.322-59 du code des procédures civiles d'exécution ;

Vu le jugement d'orientation du 27 octobre 2016 et le jugement rendu le 23 février 2017,

Vu le cahier des conditions de vente déposé au greffe ;

Vu les formalités de publicité effectuées notamment dans le journal d'annonces légales les AFFICHES PARISIENNES du 10 janvier 2017, dans les journaux LE PARISIEN du 13 janvier 2017, LES ECHOS du 14 janvier 2017 et sur le site internet LICITOR.COM,

A la requête du poursuivant le **CREDIT FONCIER DE FRANCE** venant
aux droits de la société ENTENIAL, ayant pour avocat Me Jean-michel
HOCQUARD

Le montant des frais taxés de vente s'élevant à la somme de 15.719 Euros
ayant été annoncé publiquement ;

Le temps réglementaire expiré mesuré publiquement par un moyen visuel et
sonore ;

ont été adjugés, en un lot unique, les lots n° 523 et 709 de l'EDD de
l'immeuble sis à PARIS 9^{ème} 11, rue Rochechouart, cadastré section AZ, n°
de plan 105, contenance 16a 63ca., plus amplement désignés au cahier des
conditions de vente qui précède,

Au profit de **SCOPIC 2004 2166212**

Représenté par **Me Philippe LECUSSAN - B 0470**

Au prix de **CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE EUROS (177.000 €)**

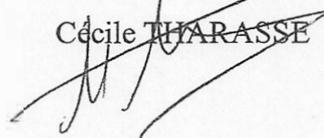
Le greffier

Nadine LAJEANNE



Le juge de l'exécution

Cécile THARASSE



TGI DE PARIS
N° RG : 16/270

Le

27 FEV. 2017

juge de l'exécution
saisies immobilières

DÉCLARATION D'IDENTITÉ D'ADJUDICATAIRE
(art. R322-61 alinéa 2 du CPCE)

Audience du juge de l'exécution du Jeudi 23 Février 2017 à 14 h, Chambre des
Criées du TGI de PARIS

Adresse des bien vendus : **11 rue de Rochechouart, 75009, PARIS**

Un appartement de 27.18 m², au 3ème étage dans le bâtiment F comprenant : une
entrée une chambre un coin cuisine une salle d'eau avec wc.

Adjugé : **177 000 €**

Le soussigné, Maître Philippe LÉCUSSAN
Avocat au barreau de PARIS
135 rue du Mont Cenis
75018 Paris
Toque : B 0470
Tél. 01 42 51 92 17
Fax. 09 70 63 38 01
pl.avocats@orange.fr

Déclare au Greffier du Juge de l'Exécution qu'il a porté des enchères pour le compte
de :

Monsieur , né le à ,
marié sous le régime de la communauté réduite aux acquêts le
avec Mme née le à .

Domiciliés , allée du Jardin



Philippe LÉCUSSAN

Avocat à la Cour

135-141, rue du Mont-Cenis - 75018 PARIS
Tél. +33 (0)1 42 51 92 17 - 09 70 63 38 01
Palais B 0470



EXPÉDITION exécutoire dans l'affaire :

Demandeur : S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE venant aux droits de la Sté ENTENIAL

Défendeur : S.C.I. LA PARISIENNE BLOMET, prise en la personne de son représentant légal M. Laurent COLLIN domicilié es-qualité audit siège, M. GONTHARET

EN CONSÉQUENCE, LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE mande et ordonne :

A tous les huissiers de justice, sur ce requis, de mettre ladite décision à exécution,

Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux de Grande Instance d'y tenir la main,

A tous commandants et officiers de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en seront requis.

En foi de quoi la présente a été signée et délivrée par nous Greffier en Chef soussigné au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris

p/Le Greffier en Chef

